



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 78043

### Texte de la question

Mme Marie-Louise Fort attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la situation et sur les préoccupations des retraités. En effet, nombre d'entre eux pâtissent de la hausse du coût de la vie et en particulier de l'augmentation des tarifs d'assurances, de l'évolution de la prise en charge de leurs soins, de la quasi-absence de remboursement de l'optique, des appareils auditifs ou dentaires notamment ou de la hausse du coût de la prise en charge du handicap. Ils s'interrogent en outre, d'une part, sur les éléments qui justifient ou limitent la réévaluation de leurs pensions et, d'autre part, sur la possibilité de rehausser de façon indirecte mais significative leur pouvoir d'achat notamment par la suppression de prélèvements sociaux sur les pensions et "placements de précaution", par une compensation de la taxe carbone (autre que la prime à la casse ou le crédit d'impôt sur des investissements à but écologique dont la rentabilité ne se réalise qu'à long terme), ou par un allègement de leur participation au financement de dispositifs tels le RSA. Aussi, elle lui demande quelles réponses il peut apporter à chacune de ces interrogations et quel bilan il fait de l'action du Gouvernement en faveur des retraités depuis trois ans.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Louise Fort](#)

**Circonscription :** Yonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78043

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mai 2010, page 4855

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)